



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 novembre 2024**

Date de la convocation : mardi 19 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (excusée du n° 2 au n° 6), M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO (présente du n° 1 au n° 10), M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Alexandre PEREZ, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER (excusé du n° 10 au n° 44), M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY (excusée au n° 11), Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Camille LE DELLIOU), M. Laurent JUBIER (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI du n° 11 au n° 44)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Néjja BOUCHANNAFA, M. Antoine CHEVALIER, Mme Marion BUSSY

Secrétaire de séance : Madame Camille LE DELLIOU

N° 11 Décision modificative n°2

Rapporteur : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

Cette décision modificative n°2 de l'exercice 2024 est destinée à procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal et sur le budget annexe centre social du Hameau.

Budget principal

Les mouvements proposés sur le budget principal concernent les sections de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement

Les crédits supplémentaires sont financés par des recettes supplémentaires et par des redéploiements.

Les dépenses nouvelles proposées sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Parmi les ajustements, l'acquisition de repas auprès de la SPL Pau Béarn Pyrénées Restauration fait l'objet d'un ajustement en dépenses et en recettes pour notamment le CCAS et les cantines scolaires.

Dépenses fonctionnement	
Charges à caractère général - achat de repas CCAS	135 000 €
Charges à caractère général - entretien des bâtiments communaux	80 000 €
Charges à caractère général - achat de repas cantines scolaires	75 000 €
Charges à caractère général - propreté urbaine (traitement des déchets)	75 000 €
Charges à caractère général - Centre de recherche et de création théâtrale et autres actions culturelles	32 000 €
Charges à caractère général - maintenance des copieurs	8 500 €
Atténuations de produits - redéploiement	-128 000 €
Charges financières (ICNE et taux variables en hausse)	30 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	307 500 €
Dotations aux amortissements	200 000 €
Provisions	15 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	522 500 €

Ces crédits supplémentaires sont financés de la façon suivante :

- Refacturation de repas au CCAS : 130 K€
- Financement CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus : 97,5 K€
- Régie des cantines scolaires : 50 K€
- Subvention du Centre de recherche et de création théâtrale : 20 K€
- Reprise de provision (recette d'ordre) : 225 K€

La section d'investissement

Les dépenses nouvelles présentées dans le tableau ci-dessous sont financées par des recettes supplémentaires et par des redéploiements.

Dépenses investissement	
Recapitalisation SEM Pau Pyrénées	4 000 000,00 €
Acquisition véhicules ou matériel	13 557,44 €
Voirie communale	8 400,00 €
Reversement FCTVA	5 000,00 €
Redéploiements	-4 036 957,44 €
TOTAL	-10 000 €
Reprise de provision	225 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	215 000 €

Ces dépenses d'investissement sont équilibrées par les recettes d'ordre suivantes qui viennent contrebalancer les mouvements de la section de fonctionnement :

- Dotation aux amortissements : 200 K€
- Provisions : 15 K€

A noter, enfin, que des montants sont prévus en dépenses et en recettes au niveau des comptes 458 dédiés aux opérations pour compte de tiers (reversement de subventions versées par l'Europe au titre du centre de vaccination à la CAPBP et au CCAS).

Budget annexe centre social du Hameau

Il est proposé d'augmenter de 20 K€ les crédits dédiés aux charges de personnel. Cette dépense nouvelle est compensée par un redéploiement de 15 K€ sur le chapitre des autres charges de gestion courante et par une recette supplémentaire de 13,5 K€ au titre des dotations et participations.

L'excédent permet de virer 8,5 K€ à la section d'investissement afin de financer une annulation de titre sur exercices antérieurs.

délibéré page suivante

Après avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir adopter la deuxième décision modificative de l'exercice 2024 conformément aux états détaillés ci-annexés.

**7 contre
1 abstention**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU